

LA PRODUCTION BANANIÈRE DE L'UNION FRANÇAISE EST EN AUGMENTATION

Quand en 1946 nous avons indiqué au Plan Monnet ce que pouvait être notre production bananière en 1950, à savoir 225.000 t, certains pensèrent que nous étions optimistes pour ne pas dire utopistes. Mais que dire alors du chiffre de 305.000 t pour 1955 !

A l'aube de cette année 1949, nous venons de faire le total des perspectives de production fournies, d'ailleurs plus ou moins exactement. Nous arrivons à un total de 312.000 t selon les données les plus optimistes et 255.000 t pour les plus raisonnables. Les prévisions que nous avons envisagées il y a trois ans seraient largement dépassées, mais je crois qu'il serait plus judicieux de ramener ces chiffres à une production exportable estimée de 225 à 250.000 tonnes.

En effet, le tableau ci-dessous montre les diverses estimations par territoire (en tonnes) :

Antilles			
Guadeloupe	92.000	80.000	75.000
Martinique	80.000	50.000	60.000
Côte d'Afrique			
Guinée	55.000	50.000	50.000 (1)
Côte d'Ivoire	35.000	30.000	25.000
Cameroun	50.000	45.000	45.000 (2)
	312.000	255.000	255.000

(1) Ce chiffre tient compte des conditions climatiques défavorables à la Production, qui ont sévi ces temps derniers. Les estimations données par la Fédération bananière guinéenne étant exactes autant qu'il est possible.

(2) Pour cette estimation, il est tenu compte de l'état défectueux des chemins de fer, fait très préjudiciable à la production commercialisée.

Pour les six premiers mois de 1949, les prévisions de chargement demandées par la production aux transporteurs sont approximativement les suivantes :

Antilles : Martinique 35.600 t, Guadeloupe 43.000 tonnes.

Côte d'Afrique : Guinée 26.000 t, Côte d'Ivoire 18.000 t, Cameroun 22.400 t ces chiffres étant susceptibles de modification selon les besoins.

Il est regrettable que l'on ne puisse se baser pour ces estimations sur des données précises. De telles données seraient profitables en tout premier lieu aux producteurs et au commerce bananier. Elles leur permettraient de mieux connaître les possibilités offertes pour la commercialisation de ce fruit et de la rationaliser, évitant les cours en dents de scie préjudiciable au développement de la consommation et surtout au producteur.

Il est difficile d'indiquer exactement la production exportable car le décret de conditionnement fixe des poids minimum auxquels des dérogations sont accordées, suivant certaines conditions. De plus, il faut tenir

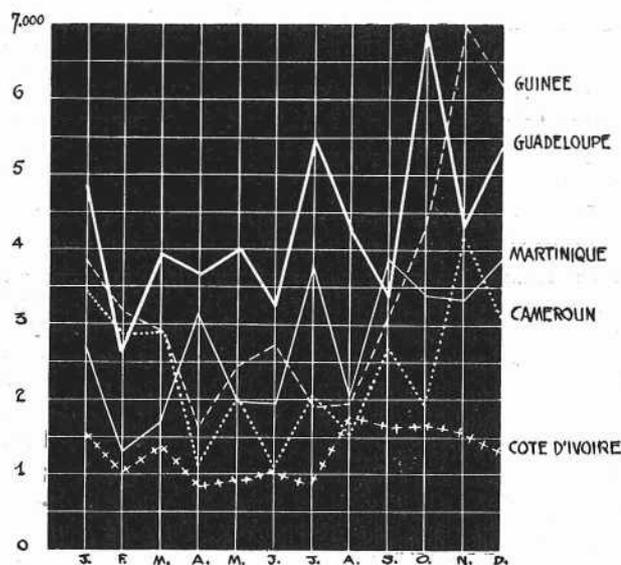
compte des difficultés d'évacuation dans les territoires de la côte d'Afrique qui freinent les exportations, — particulièrement la situation du chemin de fer au Cameroun. — La maladie de Sigatoka aux Antilles, est cause de la diminution des poids des régimes. Une lutte rationnelle par traitements appropriés, comme dans d'autres territoires producteurs de l'Amérique Centrale et de la Jamaïque entre autres, permettrait de voir une production exportable certainement supérieure et éviterait des pertes sensibles en cours de transport.

Egalement en Guadeloupe les conditions habituelles de chargement à Basse Terre ne permettront peut-être pas d'évacuer toute la production. Il ne faut guère compter pouvoir charger plus de 7 bateaux par mois dans ce port.

Le problème des transports maritimes est primordial, rappelons en passant la nécessité d'un horaire absolument régulier, dans l'intérêt de la production et de la commercialisation. L'an dernier, étant donné la situation des moyens d'évacuation la production exportée a certainement été légèrement inférieure à ce qu'elle aurait pu être.

En 1948, nos territoires d'outre-mer ont exporté 170.452 t, à savoir 84.904 t pour le groupe des Antilles et 85.548 pour celui de la Côte d'Afrique. Ces chiffres montrent l'effort accompli par nos producteurs. En effet, ils représentent 95 à 96 % de la production exportée par ces mêmes territoires en 1938 qui était de 175.814 t. Le tableau et le graphique ci-dessous montrent ce qu'elle a été mensuellement pour chaque territoire.

	Martinique	Guadeloupe	Cameroun	Guinée	Côte d'Ivoire
Janvier	2.757	4.823	3.415	3.787	1.551
Février	1.282	2.695	2.792	3.233	1.045
Mars	1.711	3.921	2.877	2.641	1.333
Avril	3.172	3.703	1.122	1.691	842
Mai	1.985	4.005	2.004	3.081	850
Juin	1.922	3.255	1.102	2.124	1.019
Juillet	3.756	5.439	2.031	1.898	812
Août	2.016	4.275	1.613	1.929	1.758
Septembre .	3.784	3.322	2.733	3.153	1.697
Octobre ...	3.401	6.839	1.968	4.306	1.699
Novembre ..	3.377	4.281	4.219	6.978	1.589
Décembre ..	3.824	5.359	3.131	6.219	1.306
Total	32.987	51.917	29.007	41.040	15.501
	Antilles : 84.904		Côte d'Afrique : 85.548		



Exportations bananières mensuelles de l'Union Française en 1948.

Si l'on compare ces chiffres pour chaque territoire à ceux de 1938, on s'aperçoit que la Martinique et la Guinée en 1948 ont exporté respectivement 94,18 % et 77,64 % de leur production d'il y a 10 ans. Par contre, la Guadeloupe est à 103,24 %, la Côte d'Ivoire à 126,32 %, le Cameroun à 111,60 % de leurs exportations d'avant-guerre.

Par rapport à 1947, on réalise mieux encore l'effort et l'expansion de la production bananière. Si l'on sait que l'augmentation totale a été de 173,60 % et chaque territoire : Guadeloupe 161,06 %, Martinique 256,70 %, Guinée 149,01 %, Côte d'Ivoire 230,36 %, Cameroun 154,03 %.

Nous ne pouvons malheureusement pas faire une étude comparable à celle faite l'an dernier sur la répartition du marché bananier français, par suite de l'impossibilité d'obtenir des renseignements concernant la Côte d'Afrique (1). Nous estimons pourtant qu'une telle étude serait intéressante pour connaître les possibilités d'augmentation de la consommation dans telle ou telle région, outre la question de prix et de concurrence entre les différents fruits. Mais jusqu'à maintenant, le marché français des fruits a présenté pour la production fruitière, tant métropolitaine que d'outre-mer, l'énorme avantage d'être insuffisamment approvisionné. La demande étant très nettement supérieure à l'offre. Si le pouvoir d'achat n'était pas restreint comme il l'est actuellement la demande ne serait pas satisfaite pour une certaine période, étant donné la possibilité d'absorption du marché métropolitain, ou comme de par le Monde la consommation des fruits est en augmentation. Mais cet avantage a certainement été à la base du manque de qualité, de conditionnement, que l'on reproche trop souvent à notre production fruitière, celle-ci étant sollicitée et non sollicitée

(1) Voir Revue F.O.M. Vol. 3, n° 8, p. 307 et suivantes.

s'est pas suffisamment préoccupée de ces facteurs, et de façon moindre, à fortiori, de l'étude des marchés et de la commercialisation. Pourtant des statistiques exactes et suivies, des études de marchés sont de premier intérêt pour les producteurs. En cas de surproduction, moins le producteur est renseigné sur le commerce et l'évolution de la production, plus il subit avec rigueur la loi de l'offre et de la demande. En cas de pénurie, il en profite rarement.

Nous estimons qu'une politique à courte vue se révèle généralement préjudiciable à la longue, bien que dans l'immédiat les faits semblent lui donner raison. Pour l'avenir, il ne faut pas perdre de vue ces données.

Nous n'avons donc étudié que les importations bananières de l'année écoulée qui s'élèvent à 156.593 t, poids brut, seuls les régimes en provenance du Cameroun et environ 35 % des exportations de Guadeloupe voyageant en vrac. Ce tonnage représente 87,77 % de celui de 1938, mais est en augmentation de 178,18 % sur celui de 1947. Pour chaque groupe producteur il est de 134,80 % pour la Côte occidentale d'Afrique (Guinée Côte d'Ivoire) 183,35 % pour le Cameroun; 214,17 % pour les Antilles.

Le port de Dieppe a importé 83.169 t représentant 53,46 % des importations contre 30 % en 1938, 82,72 % en 1946 et 68,91 % en 1947. Ces chiffres indiquent que la répartition des importations par port, et à leur spécialisation, tend à redevenir sensiblement ce qu'elle était avant-guerre, à savoir : Marseille, Bordeaux, Nantes pour la Côte Occidentale d'Afrique, regrettant seulement de ne pouvoir donner des précisions faute de renseignements, le Havre, avec 17 % pour les arrivages uniquement du Cameroun, alors que son pourcentage était de 15,5 % en 1938, y compris les arrivages de Côte d'Afrique Occidentale, Dieppe ne recevant presque exclusivement qu'en provenance des Antilles.

Le tableau ci-dessous montre, mois par mois ce qu'ont été les importations de chaque territoire producteur.

	Martinique	Guadeloupe	Cameroun	Guinée	Côte d'Ivoire
Janvier	2.518	3.909	3.276	3.663	1.397
Février	1.983	2.570	2.657	3.518	1.174
Mars	1.932	5.330	2.766	2.247	1.041
Avril	1.061	2.885	1.073	2.392	1.039
Mai	2.937	3.583	1.926	1.637	693
Juin	2.000	3.711	1.066	2.467	1.028
Juillet	2.656	4.168	2.005	1.740	1.211
Août	2.723	3.991	1.519	2.090	1.460
Septembre .	2.542	3.760	2.542	1.773	1.440
Octobre....	4.363	5.507	1.825	1.980	1.233
Novembre..	3.030	4.147	2.987	5.680	2.183
Décembre..	3.710	5.120	2.983	3.450	1.373
Total....	31.455	48.581	26.625	32.639	15.272
	Antilles : 80.136		Côte d'Afrique : 74.536		

Ce tableau établi navire par navire comme celui des exportations demande quelques explications. En effet, il donne les différences avec le tonnage exporté. Il ne faut pas perdre de vue qu'il y a un décalage non seulement en début et fin d'année, mais chaque mois entre la date de départ et la date d'arrivée des bananiers à la métropole. Il faut noter également que le Cameroun a exporté vers l'étranger (environ 3.000 t) et la C. O. A. sur l'Afrique du Nord et Dakar.

D'autre part ces tonnages sont exprimés en poids brut de fruits importés, sauf pour le Cameroun et une partie de la Guadeloupe, ils comprennent les quantités avariées. Pour avoir une idée plus juste des importations réelles en poids net, il faut tenir compte de l'emballage. Pour la Martinique, le pourcentage de l'emballage représente 10 à 11 % du tonnage brut, pour la Guadeloupe 8 à 9 %, 12 à 13 % pour la Guinée, et pour la Côte d'Ivoire 11 à 12 %, ce qui ferait environ une importation nette de fruits de 28.310 t pour la Martinique, 46.156 t pour la Guadeloupe, compte tenu de 35 % approximativement expédiés en vrac nu, 28.723 t pour la Guinée dont, comme pour la Côte d'Ivoire les tonnages indiqués à l'importation sont ceux de l'exportation. Il faut, en plus de la différence entre le brut et le net, ne pas oublier la dessiccation fixée à 5 %, ce qui ne ferait plus que 27.092 t. Pour la Côte d'Ivoire, soit un tonnage net, y compris la dessiccation de 12.828 t.

Puisque pour les importations des Antilles et du Cameroun, la dessiccation est comprise dans le tableau ci-dessus, les importations nettes seraient :

Martinique	=	28.310 t
Guadeloupe	=	46.156 t
Cameroun	=	26.625 t
Guinée	=	27.092 t
Côte d'Ivoire	=	12.828 t
	=	141.011 t

Ce chiffre comprend le tonnage avarié non commercialisé que nous estimons être de 4 à 6.000 t, les Antilles totalisant à elles seules les 3/4.

Les estimations de production (255.000 t) représentent une consommation de 6 kg 300 par tête et par an, à condition que tout soit exporté sur la France, contre 4 kg 200 en 1938, 2 kg 16 en 1947, 3 kg 87 en 1948 (3.450 kg en poids net), ce qui est encore loin de la consommation anglaise d'avant-guerre (8 kg 500), niveau qui n'a d'ailleurs pas été atteint depuis, car en 1948, ce pays n'a importé que 47,51 % du tonnage de 1938.

Certains semblent s'inquiéter de cette augmentation rapide de notre production bananière, favorisée par les circonstances qui ont fait, jusqu'à ces dernières années de la culture bananière une des productions les plus intéressantes, incitant à la création de nouvelles plantations. Ils craignent une surproduction.

Certes, si cette augmentation se maintenait au même rythme le danger de surproduction pourrait exister.

Bien que les surfaces cultivables ne soient pas tellement extensibles, il faut également tenir compte des améliorations des méthodes culturales et de l'obtention de rendements plus élevés. Mais il nous apparaît que le marché métropolitain est loin d'être saturé. La consommation par tête d'habitant pourrait, pensons-nous, être amenée par une politique de commercialisation rationnelle, à 8 kg, représentant une importation de 324.000 tonnes.

De plus, les marchés étrangers sont susceptibles de pouvoir offrir des possibilités de débouchés. Toutefois, actuellement, les perspectives ne sont guère favorables, d'après les renseignements obtenus dernièrement certains marchés européens ne songent nullement à s'intéresser à nos exportations bananières, pour plusieurs raisons : Ils veulent, avec juste raison payer les mêmes prix que ceux pratiqués sur le marché mondial, se situant aux environs de 30 livres la tonne F.O.B. compte tenu des taux de fret pratiqués. Ils désirent obtenir des fruits auxquels ils sont habitués, en provenance des autres pays producteurs : c'est la Gros Michel. Ce point est moins important, car, par sa qualité, son goût, la *Sinensis* malgré ses inconvénients de transport peut s'imposer.

Nous pensons donc, que si elle le veut, notre production bananière à qui l'on reproche son manque d'organisation et de méthode pourra, en tenant compte du problème des changes, trouver des débouchés à l'étranger en améliorant principalement la qualité et le conditionnement, ce que des territoires comme la Guinée ont déjà réalisé, et en s'organisant rationnellement.

L'approvisionnement du seul marché européen occidental est nettement insuffisant comparé à ses importations d'avant-guerre, telle l'Angleterre. Certains n'existent plus, comme celui de l'Allemagne, sans compter ceux de l'Europe centrale et Orientale, qui certainement reprendront leur place un jour.

Il faut donc dès maintenant prévoir l'avenir. Nous pensons, s'ils songent que l'exportation sur les marchés étrangers sera peut-être une nécessité absolue, que nos territoires d'outre-mer, étant donné l'effort accompli ces dernières années sauront s'organiser et pourront lutter à armes égales dans l'intérêt général, et surtout de la Production. Mais il y aurait le plus grand intérêt pour notre production bananière à ce que producteurs et commerçants des différents territoires se groupent dans un organisme unique, commun à tous, comme il en existait avant-guerre, en le perfectionnant et en se basant sur la technique. Nous citerons à ce sujet la phrase de l'éminent spécialiste C. W. WARDLAW : « La bonne marche de l'industrie bananière dépend d'observations scientifiques précises et de leur exacte application ». Heureusement, des hommes prévoyants et avisés y pensent.

Janvier 1948.

R. M. CADILLAT.